

action, encore moins d'en signaler l'inconvenance ? Absurde, en effet, car c'est la négation absolue des droits de l'évêque en ce qui regarde la direction des consciences confiées à ses soins ; inconvenante, enfin, car c'est le seul mot pour qualifier un acte pareil de la part de celui qui se dit catholique.

* * *

La session de la législature provinciale qui s'est ouverte le 12 de ce mois promet d'être courte.

Le discours d'inauguration constate que la situation financière a été remarquablement améliorée. Les dépenses de l'année en cours d'exercice marqueront une réduction de dépenses de plus de quatre cent mille piastres sur celles de l'année dernière et les recettes, à part le produit des nouvelles taxes, excéderont l'attente du gouvernement.

Ces taxes ont été l'objet de critiques et de protestations de la part d'un certain nombre d'intéressés. Le gouvernement a reçu volontiers toutes les observations qui lui ont été faites à ce sujet et il en fera son profit pour amender la loi, s'il y a lieu, mais cette revision n'est pas sur le programme de la session actuelle, attendu que la loi votée à la dernière session doit au moins subir l'épreuve d'un exercice financier complet.

L'agriculture est l'objet de la plus vive sollicitude du gouvernement. La création des cercles agricoles, des syndicats, les conférences publiques, l'encouragement donné à l'industrie laitière, le congrès agricole qui s'est ouvert le 24 de ce mois, sont autant d'efforts généreux qui vont donner à notre agriculture une impulsion dont elle avait grand besoin.

Sir John Thompson a tracé, dans un discours prononcé à Toronto, les grandes lignes de la politique du nouveau cabinet fédéral. Il reste fidèle à la politique protectionniste, tout en reconnaissant que le tarif doit être remanié de temps en temps pour faire face à de nouvelles situations et alléger le fardeau des taxes, quand faire se peut. Quant à la question des écoles de Manitoba, il a déclaré que le gouvernement accomplira jusqu'au bout les devoirs que lui impose la constitution telle qu'elle est interprétée par les meilleures autorités qu'il pourra consulter et qu'il ne se laissera guider par aucun sentiment individuel.

L'affaire, a dit le premier ministre, sera plaidée de manière que